

De la Compagnie du chemin de fer du Sud de la Colombie-Britannique, compagnie incorporée par la législature de la province de la Colombie-Britannique ; demandant un acte pour la constituer en corporation.

L'honorable M. Abbott, président du Conseil Privé de la Reine, au Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse du Sénat du 5 juin 1891, demandant un état de ce qui a été perçu dans les territoires non organisés de Kéwatin et du bassin du Mackenzie, à titre de revenu, sous l'Acte des douanes ou autrement, pendant les trois dernières années, et de ce qui y a été dépensé en même temps pour les fins publiques.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No. 30.)

L'honorable M. Abbott, président du Conseil Privé de la Reine, au Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse du Sénat en date du 4 août 1891, demandant un état détaillé des sommes payées à F. Wood, écr, pour ses services comme Commissaire des canaux et chemins de fer en différents lieux en 1890.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No 29.)

L'honorable M. Abbott, président du Conseil Privé de la Reine, au Canada, a présenté à la Chambre un état du nombre moyen d'hommes employés dans la police fédérale, pendant chaque mois de l'année 1891, de leur paie et dépenses de voyage.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(Voir documents de la session No 21.)

L'honorable M. Abbott, président du Conseil Privé de la Reine, au Canada, a présenté à la Chambre un état des paiements des primes de pêche pendant l'année 1890-91. Soumis au Parlement en vertu des S. R., chap. 96.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(Voir documents de la session No. 23.)

L'honorable M. Girard, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son premier rapport, demandant que son quorum soit réduit à neuf membres. Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Vidal, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, a présenté son premier rapport, recommandant que son quorum soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Vidal, du comité chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat et de faire rapport de temps à autre, a présenté son premier rapport, recommandant que son quorum soit réduit à cinq membres.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été Ordonné, qu'il soit adopté.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.